



## Déclaration préalable CDEN 21 juin 2016

Comme chaque année, le CDEN d'aujourd'hui va examiner les ajustements de carte scolaire, et les demandes de modification ou reconduction d'emplois du temps dans le cadre des nouveaux « rythmes scolaires ». Ce CDEN n'est pourtant pas un conseil comme les autres. En effet, deux dossiers d'importance sont à l'ordre du jour : la fermeture de l'internat de St Etienne de Cuines et, sous couvert du retrait des deux derniers postes d'enseignants, la fermeture de l'école maternelle Pablo Neruda, située sur le REP+ des Hauts de Chambéry.

**Avant d'évoquer ces deux sujets essentiels, un mot quand même sur la carte scolaire et les « rythmes ».**

- **CARTE SCOLAIRE** : Il reste 3,04 postes pour les ajustements de carte scolaire, sans parler des ajustements de rentrée à venir. C'est peu. Au-delà des chiffres, c'est la réalité du fonctionnement des écoles au quotidien dont il faut prendre la mesure : difficultés de remplacement récurrentes, avec quotidiennement des classes sans enseignants dans tout le département (où est la continuité du service public dans ce cas précis ?), effectifs chargés, difficultés à mettre en place les nouveaux régimes statutaires de décharge de direction d'écoles de 2 et 3 classes, soit la majorité des structures savoyardes, etc.

Nous ne nous satisfaisons pas du manque de moyens, autrement dit des contraintes budgétaires. Nous ne nous satisfaisons pas de voir disparaître chaque année des écoles dans notre département. Car outre la situation chambérienne, n'oublions pas que d'autres écoles sont vouées à disparaître, comme l'école du Châtelard à Montvalezan, sans parler de l'avenir des écoles au sein des nouvelles communes fusionnées...

- **« RYTHMES SCOLAIRES »** : lors du CDEN « bilan de rentrée », nous avons évoqué l'enquête menée par l'UDAF auprès des familles, les enquêtes annuelles de l'AMF auprès des maires, et nos propres enquêtes auprès des enseignants. Les bilans étaient négatifs, et le sont toujours. Nous nous étions étonnés du silence de notre institution à ce sujet. Or, la semaine dernière, un an après sa rédaction, le ministère a enfin publié le rapport de l'Inspection générale sur l'efficacité pédagogique de la réforme des rythmes scolaires. Les affirmations ministérielles au sujet du lien mécanique, voire même presque magique, entre nouveaux rythmes scolaires et réussite des élèves se trouvent quelque peu ébranlés.

Ainsi, en l'absence des outils d'évaluation, l'Inspection Générale affirme qu'il est « irréaliste » de tirer la moindre conclusion définitive. On se demande alors comment la ministre a pu prétendre que grâce à la réforme, les élèves auraient trois semaines d'avance en lecture au CP. Le ministère devrait éviter des formules à l'emporte-pièce, qu'aucun indicateur objectif ne confirme.

Si le rapport indique que la matinée supplémentaire permettrait de mieux traiter les programmes, il souligne cependant que ce sont les fondamentaux (maths et français) qui en profitent au détriment d'autres matières (arts, sciences et EPS notamment) pourtant essentielles dans la construction des apprentissages. Dans ce cadre, le SNUipp-FSU n'acceptera aucune substitution du périscolaire au scolaire. L'enseignement de ces matières revient à l'école !

L'école maternelle est également sur la sellette. Le rapport alerte sur une réduction de temps d'apprentissage et « une augmentation de l'absentéisme, [qui] si elle se confirmait, serait de nature à remettre en question l'intérêt pédagogique de la réforme notamment en éducation prioritaire ». De la même manière, il faut prendre très au sérieux le sentiment de fatigue accrue des enfants dont un grand nombre d'enseignants se font les témoins. Là aussi,

nous sommes loin des derniers propos de Manuel Valls qui voyait avec cette réforme des enfants « moins fatigués et plus disponibles ». N'est-on pas à l'opposé de l'esprit de la réforme ?

En somme, ce rapport confirme un certain nombre de points d'alerte que le SNUipp-FSU avait déjà fait valoir à travers ses enquêtes menées auprès des enseignants. Dès la fin 2014, nos collègues s'inquiétaient d'une plus grande fatigue des élèves, de difficultés en maternelle, des inégalités d'offre périscolaire liées aux capacités de financement des communes. Ils disaient aussi que cette réforme avait dégradé leurs conditions de travail : ils continuent de le dire.

**Ce dossier est donc loin d'être clos. De nombreuses évolutions sont indispensables.** L'organisation de l'année, de la semaine et de la journée doivent être remise à plat. Cela nécessite l'écriture d'un nouveau décret sur l'aménagement des temps scolaires afin de gommer les difficultés relevées dans ce rapport. De plus, mieux apprendre n'est pas qu'une affaire de rythmes. Loin de là. **Le ministère doit se consacrer prioritairement aux dimensions pédagogiques de la réussite scolaire. Cela implique, entre autres, de faire baisser le nombre d'élèves par classes, d'amplifier le dispositif « plus de maîtres que de classes », de recréer des postes RASED et de proposer aux enseignants une formation continue, aujourd'hui toujours en friche. La carte scolaire de cette année montre que nous en sommes loin.**

### **Venons-en maintenant aux deux situations qui nous préoccupent.**

- **La fermeture de l'école Pablo Neruda, dans les conditions que nous connaissons, est inacceptable.** Nous l'avons déjà dit plusieurs fois à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, ce qui est ressenti, c'est une impression de « toute puissance » de la mairie, qui fait ce qu'elle veut comme elle veut, en-dehors de toute procédure réglementaire, au mépris des conséquences sur le fonctionnement pédagogique des écoles et des conséquences pour les familles et les personnels...

Au milieu de tout cela, nous attendons toujours les arbitrages de la Préfecture. Monsieur le Préfet est-il si occupé qu'il n'a pas un instant pour se soucier des questions éducatives au sein de son département ? Ses prédécesseurs ont toujours assisté au CDEN. M. Labbé n'a pas même pris le temps de se présenter aux membres de cette instance, depuis bientôt un an qu'il est en fonction en Savoie. Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, cela n'est évidemment pas contre vous. En attendant, puisque c'est vous-même qui vous occupez de ce dossier, vous qui nous avez reçu en audience le 9 juin dernier, nous avons découvert avec surprise que « *la principale qualité à avoir dans votre métier* », selon vous, c'est « *l'écoute* ». Nous ne vous avons pas trouvé à l'écoute, bien au contraire. Il paraît aussi que « *c'est une fonction où ce que l'on attend de vous, c'est de savoir trancher, donner le chemin et être clair dans ce que l'on communique et dans les décisions que l'on prend.* » Où est la clarté ? Vous n'avez pas su, ou voulu, répondre à certaines de nos interrogations. Aujourd'hui, le cabinet du 1<sup>er</sup> ministre, saisi par le SE-Unsa 73 et le SNUipp-FSU 73, nous répond pourtant que c'est « *Monsieur le Préfet de la Savoie* » qui va nous informer « *directement de la suite réservée* » à notre démarche.

Sur la forme, nous dénonçons le non-respect des procédures réglementaires. Nous ne sommes pas les seuls, puisque vous venez d'être saisi par plusieurs conseillers municipaux de Chambéry attaquant la délibération du 17 mai 2016 prononçant la fermeture de l'école, au prétexte qu'elle est « *entachée d'illégalité* ». Aucune des dispositions législatives et réglementaires en la matière n'ont été suivies, et nous attendons toujours des éléments de réponse. Sans parler de la désaffectation à venir, alors que des entreprises se déplacent à l'école en vue de sa déconstruction prochaine... Osez-vous nous dire que la désaffectation d'un bâtiment scolaire n'est pas de la compétence de la Préfecture ?

Sur le fond, nous avons déjà exprimé nos inquiétudes par le biais de notre déclaration commune en début de séance tout à l'heure. Nous insistons : les conséquences possibles ne sont pas un scénario catastrophiste né de notre soi-disant « mauvaise foi » ! Il s'agit d'inquiétudes bien réelles, et qui risquent, hélas, d'être avérées dès la rentrée, au mépris de la loi sur la refondation de l'école installant un nouveau cycle 1 bienveillant, celui de la maternelle, au mépris des préconisations ministérielles en termes d'éducation prioritaire, et précisément les « clés

REP+ ». Mixité sociale et scolarisation des 2 ans restent les deux points principaux de crispation et de crainte pour la rentrée.

S'en prendre au quartier populaire des Hauts de Chambéry est un symbole qui passe mal. Les élèves et leur famille se sentent maltraités ; ont été maltraités. Cette fermeture n'a rien « *d'anecdotique* », pour reprendre un terme utilisé lors de notre rendez-vous en Préfecture il y a deux semaines. Et n'oublions pas les personnels : certainement, les enseignantes encore en poste « *s'en remettront* », pour reprendre vos propos, Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture. En attendant, elles ont été passées à la broyeuse administrative, sans aucune considération. C'est pourtant l'institution Education Nationale qui est garante de la sécurité et du bien-être au travail de ses personnels, mais nos collègues ont le sentiment, et nous le partageons, d'avoir été tristement abandonnées à leur sort. Elles sont fonctionnaires, elles continueront de fonctionner... Mais qui, en-dehors de nous, élus des personnels, enseignants, entendra, écouterait enfin leur souffrance actuelle, alors qu'elles assistent en prime à la braderie de leur école ?

Nous serons, en ce qui nous concerne, « Jusqu'au bout avec Pablo Neruda », et c'est autour d'un goûter partagé et d'un moment musical avec les enseignants, les enfants et leurs parents, les habitants du quartier, lundi 27 juin, que nous refermerons la page, avec fierté et dignité.

C'est également, hélas, sans surprise aucune que nous constatons la validation du projet de fermeture de l'internat du Collège de St Etienne de Cuines et ce,

-malgré les appels des collégiens internes eux-mêmes (ils iront travailler l'écriture de la poésie dans un autre établissement...)

-malgré l'opposition de parents d'élèves, de citoyens qui vous l'ont fait savoir par une pétition d'environ 600 signatures,

-malgré la motion votée contre cette fermeture par le conseil d'administration du 15 juin dernier (à 10 votes contre, 1 vote pour et 3 votes blancs)

- malgré les propositions concrètes faites par la commune de St Etienne de Cuines acceptant de mettre à disposition des terrains permettant l'implantation de bâtiments ou de bungalows pour accueillir d'éventuelles classes supplémentaires et un atelier culinaire rénové,

-malgré les propositions de l'équipe éducative indiquant qu'il est possible d'installer des sections nouvelles sans suppression de l'internat

Et, il faut le dire, grâce à un simulacre de concertation alors que le projet était dès février dernier et même bien avant, ficelé. On ne peut d'ailleurs que s'interroger sur les motivations des élus du territoire à voter une motion contre la fermeture de l'internat le 24 février 2016 puis l'inverse le 25 mai...

Quant à la mutualisation de la restauration des collèges de St Michel de Maurienne, St Jean de Maurienne et de St Etienne de Cuines, vous la justifiez par « *l'application d'une organisation reconnue et appréciée sur le bassin de Chambéry et d'Aix avec l'Atelier culinaire départemental qui dessert 10 collèges* », comme il est spécifié dans le compte-rendu du CDEN du 12 février 2016. Nous supposons qu'il est inutile de vous rappeler que 10 collèges implantés sur un bassin urbain, n'ont absolument rien à voir avec 3 collèges en zone de montagne, ni que la prise en compte de l'environnement et de la pollution de l'air est un sujet plus que sensible dans la vallée.

Permettez-nous aussi, d'une manière plus globale, d'être inquiets quant à l'avenir des autres petits collèges de ce département qui ont peut-être déjà, dans vos cartons, leur destinée toute tracée sans le savoir...

Il est, une fois de plus, dommage, si ce n'est dommageable, que ce soient les intérêts économiques qui prennent le pas sur l'intérêt pédagogique pour l'avenir de nos élèves, nos enfants.